



C.H. LAVAUUR



Lavaur, le 14 décembre 2009

## RENCONTRE AVEC LE CHEF DE POLE Psy Adulte

Dans la continuité de la table ronde que nous avons organisé il y a quelque mois et de la lettre adressée au Chef de Pôle dans la foulée, (voir lettre sur notre site : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr) rubrique Démarches CGT), nous avons rencontré le Chef de Pôle de Psychiatrie Adulte le 8 décembre 2009.

1. L'entretien débute avec l'annonce de la démission d'un médecin ! Aussi, le problème concernant l'organisation médicale sur le centre Pinel s'aggrave.

### **Commentaire CGT :**

*Est-ce qu'un jour les patients et leurs équipes pourront bénéficier d'une présence médicale et d'une prise en charge régulière, digne de ce nom...*

2. Puis nous abordons le premier thème : l'ouverture des lits de castres à l'horizon 2010.

Nous lui faisons part de notre insatisfaction concernant l'absence de communication sur ce sujet.

### **Commentaire CGT :**

*Vous avez dit absence de communication ?*

*Il semblerait que cela soit un mode de fonctionnement de la direction !*

3. A la question de la date d'ouverture il nous a été répondu qu'elle serait certainement en septembre 2010 après la visite de conformité.

Le chef de pôle indique qu'un engagement avait été pris (COM), que des moyens ont été demandés et alloués **mais il confirme que ces derniers ont été sous estimés**. Il maintient que nous devons coûte que coûte honorer cet engagement et il précise que le Bon Sauveur est à l'affût. Le Chef de Pôle envisage de faire des choix dans les prises en charge effectuées sur le centre Pinel !!!

### **Commentaire CGT :**

*Faiblesses des moyens, redéploiements trop nombreux, impossibles à tenir, pertes de postes sur Pinel de jour comme de nuit, redéploiements internes d'Infirmiers sur les urgences de notre CH, pertes de lits redistribués sur Castres, mise en difficulté des équipes de Lavaur avec diminution des effectifs et de la future équipes des 40 lits sur Castres, fragilisation du secteur de Castres, développement insuffisant du secteur de Lavaur, pas de projet pour l'hospitalisation complète pour Lavaur etc etc...*

***Voilà toutes les raisons qui nous ont emmené à refuser le COM en 2002, seule la CGT a dénoncé les effets pervers de l'argent accordé à l'époque.***

*La perte de lits, les redéploiements, la perte de postes, tout était rédigé noir sur blanc dans le fameux COM, « **un dîné de COM** » auquel nous avons refusé de participer !*

*Maintenant, cerise sur le gâteau, on nous annonce probablement des choix à faire dans les prises en charges des patients !!!*

*Des choix ? Quels choix ?*

*Nous refusons que de tels choix soient effectués. Pas question de pénaliser l'existant au profit d'une structure qui elle n'existe pas encore.*

***Encore une fois la logique financière prend le pas sur la logique soignante, la déontologie !***

*En effet c'est bien un positionnement déontologique qu'il faudra prendre demain : Quels types de soins pour les patients, quelles prise en charges et dans quelles conditions, qu'allons nous proposer aux patients dans le respect de leur dignité et de leur humanité.*

*Pour la CGT le choix est fait : c'est celui des soins relationnels, celui des accompagnements sur l'extérieur, celui des prises en charges de types psychothérapeutiques, celui de la politique de Secteur.*

*Nous restons très attachés à la symbolique forte du nom de notre institution aux valeurs véhiculées par notre histoire. Nous refusons certaines dérives, les patients et les équipes concernées ont droit à un peu plus d'égard.*

*Qu'on nous donne les moyens de travailler correctement sur l'hospitalisation complète à Lavour et à Castres et que l'on donne les moyens au secteur de Castres et que l'on mette en place une politique de secteur ambitieuse sur Lavour.*

4. L'organisation des 40 lits s'articulera autour de deux unités : une de 25 l'autre de 15 Chacune d'elle aura 3 infirmiers par équipe (dont un de journée) et un AMP par équipe.

#### **Commentaire CGT :**

*Parfait pour effectuer un « gardiennage » de qualité.*

*Des réponses floues concernant le type de patients accueillis, l'accueil des hospitalisations sans consentement et la possibilité d'effectuer des soins relationnels.*

5. Une bonne nouvelle d'après le chef de pole, 2 postes seulement seraient redéployés de la gravette sur castres au lieu des 6 initialement prévus.

#### **Commentaire CGT :**

*Vu la rapidité avec laquelle on anticipe les départs à la retraite et les absences, on peut légitimement s'inquiéter.*

*Nous demandons au chef de pole de veiller au grain afin que d'autres postes ne soient pas perdus.*

*Ce qui au bout du compte reviendrait aux 6 postes envisagés dans le COM !*

6. Le service de psycho gériatrie déménagera dans les locaux de la gravette et partagera avec ce service 2 pièces communes non définies à ce jour.

#### **Commentaire CGT :**

*Stratégie, nous n'entendons parler que de stratégie : arrêter des activités, fermeture d'un service pour permettre l'ouverture des 40 lits...ou pourquoi pas tenter de fusionner deux équipes, d'autant qu'il nous confirme que la nuit, cette fusion verrait le jour !*

7. Quant à la crainte d'une fermeture d'un HJ du 5eme secteur il n'en n'est pas question d'après le chef de pole.

Par contre, il prévoit de recentrer leurs activités sur la prise en charge des cas aigus et donc de diminuer la chronicité.

Les équipes craignaient également que l'on fasse régulièrement appel à elles pour combler le déficit de personnel sur l'HP de Castres.

Le chef de pole affirme que des dépannages ponctuels peuvent survenir, mais que les missions du secteur seront préservées.

Cependant il reste à savoir comment développer la continuité des soins entre le temps d'hospitalisation complète et l'hospitalisation de jour.

**Commentaire CGT :**

*Bien que favorable à une solidarité inter service en cas de besoins urgents, nous refusons que des remplacements à partir des CMP ou hôpitaux de jour soient institutionnalisés.*

*Nous nous opposons à ces renforts systématiques qui remettraient de fait en question la politique de secteur !*

8. Le Pech venait d'avoir la veille une réunion avec le Chef de Pôle, nous avons donc évoqué à nouveau les problématiques du nombre d'hommes dans ce service suite à des changements d'affectation (autre service, nuit), du type de prise en charge, du problème des nuits avec le refus d'alterner jour/nuit et de l'accueil des patients en phase aigues...

**Commentaire CGT :**

*Ce service, comme d'autres services d'HC du Centre P.PINEL, a vu ses effectifs diminuer de plusieurs ETP depuis 2002 = - 2.10 ETP !*

***Le DSSI a organisé cette diminution, avec la bénédiction de la Direction et dans le silence complice des médecins responsables anciens et récents !***

*La CGT, seule, a souvent dénoncé cet état de fait.*

*Quant aux mouvements annoncés dans l'équipe du Pech : changement de service, d'exercice, passage de nuit etc, il est tout a fait normal et légitime que des collègues veuillent changer d'air, mais le problème de leur remplacement doit être anticipé.*

***Ce n'est pas le cas, c'est anormal.***

***L'équipe qui elle , va rester en service ne doit pas subir ces incohérences.***

*S'il y a des pistes pour les remplacements des futurs mouvements, encore une fois compréhensibles, qu'on informe clairement l'équipe du Pech...*



**CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !**

**Consultez notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)**

**Permanence le mardi de 9 à 16 heures. Tél. : 30 38      mail : [cgt.chlavour@wanadoo.fr](mailto:cgt.chlavour@wanadoo.fr)**